



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 21 mars 2024

L'ÉTAT MOBILISÉ POUR SOUTENIR LA REVITALISATION ÉCONOMIQUE ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE DE GOURNAY-EN-BRAY

Le préfet de la Seine-Maritime s'est rendu ce jeudi 21 mars 2024, à Gournay-en-Bray afin de faire un point d'étape sur la mise en œuvre du plan d'actions mis en place pour renforcer l'attractivité du territoire de Gournay-en-Bray. Un comité de pilotage s'est tenu en présence des élus territoriaux : Éric Picard, maire de Gournay-en-Bray, Christine Lesueur, maire de Forges-les-Eaux, Sabrina Goulay, Annie Vidal, députée de la 2^e circonscription de la Seine-Maritime, le conseil régional de Normandie et le conseil départemental de la Seine-Maritime.

En décembre 2023, Jean-Benoît Albertini s'était déplacé dans la commune afin de soutenir ce territoire touché par plusieurs plans sociaux. Il avait alors annoncé la mise en place d'un comité de revitalisation du territoire, qui s'est tenu les 9 janvier et 8 mars derniers, animé par Pascal Vion, sous-préfet de l'arrondissement de Dieppe, avec les élus du territoire et les services et opérateurs concernés : conseil régional de Normandie et conseil départemental de la Seine-Maritime, Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), France travail, Chambre de commerce et d'industrie (CCI), Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA).

Au titre de la revitalisation, le Préfet a annoncé ou confirmé différentes décisions :

- **Emploi/formation**

Les entreprises Akwel et Autoliv ont signé avec l'État des conventions permettant de mobiliser des fonds en faveur de l'emploi local. Le Préfet a en outre confirmé la mise en œuvre du «relais vers l'emploi», dispositif s'insérant dans le cadre des deux plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) en cours et visant, outre l'information des salariés concernés, à mobiliser les entreprises qui recrutent sur le territoire, en particulier sous la forme d'un forum de rencontres au sein des entreprises concernées. Ce forum se tiendra le 14 mai prochain sous la conduite de la DDETS et de France travail.

Par ailleurs, le dispositif « Mobilité en Pays-de-Bray » vise à mettre à la disposition des personnes en situation de fragilité neuf véhicules électriques (5 véhicules sans permis et 4 avec permis obligatoire), que l'État finance à hauteur de 150 000 €, pour faciliter la mise en œuvre des programmes de formation.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

- **Attractivité/patrimoine**

Le Préfet a rappelé que les communes de Gournay-en-Bray, Forges-les-Eaux et Serqueux sont engagées dans une démarche de redynamisation de leurs centres-villes et de renforcement de l'attractivité touristique. Cette action fait suite à la signature de l'Opération de revitalisation de territoire (ORT) en novembre 2023 avec l'État impliquant ces trois communes. Dans le cadre du dispositif «Petites villes de demain», un chargé de mission subventionné par l'État dont le recrutement est en cours prendra en charge l'animation attendue.

Les services de l'État apportent également leur soutien à la commune de Gournay-en-Bray dans le cadre de la révision de son plan local d'urbanisme (PLU) et dans la mise en œuvre des prescriptions du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2020-2026.

Enfin, Gournay-en-Bray est inscrit dans un plan de valorisation de son architecture et de son patrimoine qui vient d'être validé par l'État. Ce plan comprend notamment une cartographie et des règles relatives à la qualité architecturale des constructions neuves ou existantes (matériaux, implantation, volumétrie, abords), à la conservation ou à la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces naturels ou urbains, ainsi qu'à la conservation ou la restauration des éléments remarquables identifiés (immeubles, espaces publics, monuments, sites, cours et jardins, plantations, mobiliers urbains)...

- **Soutien à l'investissement local**

L'État mobilisera dans sa programmation 2024 le financement des projets portés par la commune et en particulier :

- la construction d'une cité scolaire qui permet le regroupement de l'ensemble des établissements maternels et primaires
- la rénovation des vitraux de la collégiale Saint-Hildevert
- l'installation d'un équipement modulaire pour les vestiaires féminin du stade municipal de l'Aulnaie.

Actions au titre de la sécurité :

- **Forum des métiers de la sécurité et de la défense**

Le préfet s'est rendu avec les élus au forum de la sécurité et de la défense de Gournay-en-Bray, qui rejoint les actions engagées pour la revalorisation du territoire. Ce forum était l'occasion pour les visiteurs de découvrir les différents métiers de la sécurité au service de la population, présentés par les acteurs de la sécurité et de la défense que sont la gendarmerie nationale, la police nationale, l'administration pénitentiaire, la police municipale de Gournay-en-Bray, mais également la douane et les armées de terre, de l'air et la marine nationale. Des collégiens et le grand public ont pu aussi s'informer auprès de représentants d'organismes de formation et connaître les conditions d'accès à ces métiers des secteurs public et privé à fort potentiel de recrutement.

- **Brigade mobile de gendarmerie**

Le nouveau véhicule « gend'truck » dédié à la brigade mobile de gendarmerie de Gournay-en-Bray a été inauguré, faisant suite aux annonces du Président de la République de début octobre 2023 sur la création d'une brigade mobile de gendarmerie sur ce territoire. Cette dernière se déploiera en 2024 pour renforcer la présence de proximité des forces de l'ordre sur le territoire.

Le travail partenarial va se poursuivre pour activer efficacement l'ensemble de ces dispositifs.